



La Lettre du Dév'Éco

Juin 2019

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Notre territoire est riche de savoir-faire !

Les 5, 6 et 7 avril 2019 se sont tenues les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) sur le territoire du Pays de Limours.

17 artisans ont exposé à l'espace culturel et associatif des Molières. La caisse des écoles du village des Molières et un trio de jazz ont animé cette exposition tout au long du week-end !

Un grand merci à nos artisans pour cette belle exposition. Nous remercions **Virginie Wattellier** et **Claudine Breistroffer** pour leur implication dans l'organisation de ces JEMA.



Yvan Lubraneski
Vice-président
en charge du
Développement
Économique

TRAVAILLER LA PROXIMITÉ

La Communauté de Communes souhaite développer l'économie autour d'un cadre de vie agréable et l'emploi local. L'intérêt de tous est d'apprendre à **travailler en réseau**. L'entreprise, submergée par son activité, a parfois tendance à s'isoler. Nous continuons notre partenariat privilégié avec le club d'entreprises du Pays de Limours, L'Autre Club. Nous insistons sur la disponibilité de nos services pour vous accompagner, en lien avec les chambres consulaires et la Région. Les projets d'espaces de co-working, en particulier celui mené par la CCPL à Briis-sous-Forges, **resserrent nos liens**. Il en découle des **relations de proximité** et la **volonté de ne pas simplement développer l'économie, mais aussi de l'animer dans le territoire**.

La richesse, parfois la rareté ou l'excellence, des savoir-faire des entrepreneurs et artisans est impressionnante. Contribuons à les faire connaître, mais aussi les faire se connaître, afin de **développer des interactions positives**.

La fatigue et le stress provoqués par de longs déplacements quotidiens ne se gèrent pas uniquement par les **mobilités alternatives** à la voiture, mais aussi en **limitant ces déplacements**. C'est pourquoi la CCPL accompagne et suscite le développement d'**emplois en proximité**. Elle investit plusieurs millions dans la **fibre optique** et se mobilise dans la **diversification des solutions de logement**.

ENTREPRISES À LA RENCONTRE DE VOS VOISINS



Convivialité et proximité !

Une trentaine d'entreprises, entrepreneurs et artisans, a participé le mardi 22 mai 2019 à la soirée "Entreprises à la rencontre de vos voisins" au **Domaine de Quincampoix**. Une soirée co-organisée par la **CCPL**, **L'Autre Club** et la **CCI de l'Essonne**, placée sous le signe du business de proximité et de la convivialité. Les mobilités de demain étaient à l'honneur de cette soirée avec les interventions de la **Savac** pour le transport à la demande, **Karos** pour le co-voiturage et **Patrick Myotte** pour

les parkings sécurisés pour les vélos.

Cette 11^e édition s'est clôturée par le traditionnel tirage au sort des partenaires.

Nous adressons nos félicitations à :

- Claire Journal qui a remporté le jeu "Plaisirs d'antan" offert par

Coach à la carte.

- Daniel Assy qui a quant à lui gagné une "Chromecast" offerte par

Phos Trade.

- Éric Bourguet qui a reçu le 1^{er} prix : une montre connectée Samsung offerte par la **CCI de l'Essonne**.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet concocté par **L'Antre des Mets** et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine pour la 12^e édition de l'évènement !

Restez connectés à la CCPL



Abonnez-vous à **LaLettre**

CONFÉRENCES

CCI de l'Essonne

Mercredi 9 octobre à 14h

Quelle stratégie commerciale pour mon entreprise ?

Mardi 22 janvier de 10h à 12h

Les réseaux sociaux.

Initiative Essonne

Jeudi 19 septembre de 10h à 12h

Avec Initiative je crée, je gagne.

Lundi 14 octobre à 9h30

Stratégie de croissance.

Jeudi 21 novembre de 10h à 12h

Bien communiquer.



PERMANENCES ET PARTENARIATS

CCI de l'Essonne

Vendredi 13 septembre de 9h à 12h

Accueil des porteurs de projet.

Vendredi 22 novembre de 9h à 12h

Accueil des porteurs de projet.

Les permanences et conférences sont organisées au siège de la Communauté de Communes du Pays de Limours à Briis-sous-Forges, en partenariat avec le service Développement Économique.

INSCRIPTION obligatoire auprès du service Développement Économique de la Communauté de Communes

dev.eco@cc-paysdelimours.fr

01 64 90 77 66

Réseau d'entreprises



Vendredi 5 juillet

Vendredi 6 septembre

à partir de 8h30 à 9h30

au **Café du Pilo** à Briis-sous-Forges

En partenariat avec le service Dév'Éco de la CCPL, L'Autre Club, réseau d'entreprises du Pays de Limours, convie les créateurs d'entreprises du territoire à un petit-déjeuner d'échanges.



INFORMATIONS ENTREPRISES



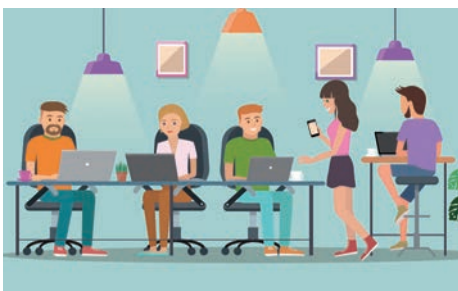
Étude du tiers-lieu

Consulter la synthèse en ligne

La Communauté de Communes du Pays de Limours va implanter un premier tiers-lieu destiné aux salariés en télétravail et aux entrepreneurs individuels.

Nous constatons qu'aujourd'hui plus d'un métier sur deux peut se pratiquer à distance.

La CCPL souhaite proposer sur son territoire un espace de coworking. Ce lieu dédié au travail partagé à distance, collaboratif et à usage flexible (location à la demi-journée, à la journée ou au mois), sera destiné aux salariés en télétravail et aux entrepreneurs individuels souhaitant se regrouper et bénéficier de services mutualisés (impression, salle de réunion, salle de détente).



Terrains et locaux disponibles Développer son activité

Des bureaux situés dans la ZAC de Montvoisin à Gometz-la-Ville sont à louer à partir du 1^{er} juillet 2019 avec des surfaces disponibles de 15m² à 200 m².

La commercialisation du **parc d'activités intercommunal de la Coopérative** à Limours, touche bientôt à sa fin.

La construction des premiers bâtiments d'entreprises débute.

Il reste **un lot de 5 000 m² à vendre.**

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le service développement économique.

La CCPL a choisi d'être accompagnée dans ce projet d'implantation par le cabinet **Relais d'Entreprises**. Le cabinet a réalisé une étude préalable auprès des habitants et acteurs du territoire du Pays de Limours. La synthèse est consultable sur le [site Internet de la CCPL](#).

Une ressourcerie sur le territoire ?

Samedi 28 septembre à 10h

Une ressourcerie permet de collecter les objets considérés comme des déchets. Après valorisation, la ressourcerie propose de les revendre à une boutique solidaire, les donner grâce à des partenariats associatifs ou encore les recycler dans des éco-organismes. En partenariat avec l'association **Ressources&Vous**, Yvan Lubraneski, vice-président au Développement économique et Léopold

Le Compagnon, vice-président à l'Environnement et la Mutualisation, convient les entreprises et habitants le samedi 28 septembre à 10h au siège de la CCPL pour développer un réseau de ressourceries sur le territoire.

RESSOURCES & VOUS

